



CAFERUIS

Niveau 6* 820 heures
* nouvelle classification anciennement niveau II



Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

Présentation

Le CAFERUIS a été créé en 2004 (décret n°2004-289 du 25 mars 2004) pour répondre aux **besoins de qualification des cadres intermédiaires dans le champ de l'intervention sociale**. La création de ce certificat de niveau 6, inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, vise à renforcer la cohérence de l'offre de formation à cet échelon de qualification et favoriser la mobilité des professionnels.

Le Responsable d'Unité d'Intervention Sociale encadre une équipe et les actions directement engagées auprès des usagers. Intermédiaire entre direction et équipes, entre plusieurs équipes, entre équipes et partenaires, il est un maillon essentiel de l'organisation. Il exerce une fonction spécifique de communication interne et se doit également de favoriser et d'impulser une réflexion éthique au sein de son unité.

Compétences visées

Conception et conduite de projets d'unité ou de service dans le cadre du projet institutionnel et participation à la construction de projets individuels ou collectifs et assurer leur suivi.

Expertise technique : Être en capacité de mettre en perspective les fondements et les grandes orientations des politiques sociales, l'organisation politique, juridique et administrative française et européenne ; développer une expertise sectorielle et d'apporter un appui technique aux intervenants en référence aux cultures et aux pratiques professionnelles, aux problématiques liées à l'éthique et à la déontologie.

Management d'équipe : Animer, conduire, motiver et mobiliser une équipe ; organiser et coordonner les interventions ; développer les compétences individuelles et collectives.

Organisation du travail, gestion administrative et budgétaire d'une unité ou d'un service : assurer l'organisation du travail, le suivi de la gestion administrative ; élaborer, présenter et gérer un budget d'unité ou de service.

Communication, interface, gestion de partenariats : évaluer le projet, l'organisation, le fonctionnement, les résultats, les prestations, l'action des intervenants de l'unité ou du service ; assurer et développer la qualité du service rendu.

Évaluation, développement de la qualité : assurer la communication interne, la circulation de l'information, y compris en direction des usagers ; proposer, négocier et décider ; développer des actions en partenariat et en réseau.

Publics

Tous ceux qui dans leur organisation (établissements et services sociaux et médicosociaux, collectivités territoriales, organisations de l'économie sociale et solidaire, établissement du champ sanitaire...) **souhaitent exercer une fonction d'encadrement et d'accompagnateur au changement.**

Professionnels en reconversion (demandeurs d'emploi ou professionnels **en mobilité** souhaitant acquérir les compétences et la qualification nécessaires à l'exercice d'une fonction d'encadrement dans le champ social et médicosocial) ;

Les sortants du système universitaire avec le niveau 7 ou 6 et qui souhaitent occuper des postes de cadres-experts et bénéficier d'une certification reconnue dans des milieux professionnels.

Cursus

Rentrée : Octobre 2022

Durée : 12 mois - 24 mois

Cours : 400 h ou 330 h

Stage : 420 h ou 210 h

Rythme : 4 à 5 jours / mois

Tarifs

7920 € ou 6534 €

Frais de dossier : 100 €

Possibilité de prise en charge par la Région SUD pour les demandeurs d'emploi, selon conditions.

Contact

Responsable formation

Philippe NECTOUX

Informations

Nathalie MAHAMAT

✉ npoupeney@collcoop.org

☎ 04 42 10 02 39

Le CAFERUIS répond aux besoins de qualification des cadres intermédiaires dans le champ de l'intervention sociale.

Acteurs de la mise en oeuvre de l'action sociale et médico-sociale, les encadrants et responsables d'unité d'intervention sociale contribuent à promouvoir : l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté et à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Ils exercent leur activité dans toutes les structures du champ de l'intervention sanitaire et sociale, qu'elles soient publiques ou privées et notamment dans les établissements ou services sociaux et médico-sociaux.



Contenu

Formation théorique : 400 ou 330 heures

UF 1 : Conception et conduite de projets (90 heures)

Développer les capacités à concevoir et mettre en œuvre un projet d'unité ou de service inscrit dans une orientation de politiques sociales, en lien avec une fonction de pilotage de l'action, de développement du partenariat et du travail en réseau.

UF 2 : Expertise technique (150 heures ou 80 heures suivant allègements)

En lien avec la fonction de contribution au projet de structure et aux pratiques professionnelles, aux problématiques liées à l'éthique et à la déontologie, cette UF permet de mettre en perspective les évolutions sociales, juridiques et politiques.

UF 3 : Management d'équipe (100 heures)

En lien avec une fonction d'encadrement et de gestion des ressources humaines, cette UF vise à donner la compétence nécessaire pour animer et conduire une équipe d'intervention sociale dans le cadre d'une organisation.

UF 4 : Gestion administrative et budgétaire (60 heures)

En lien avec la fonction de gestion d'une unité d'intervention sociale, cette UF vise, à la fois, à développer une capacité à assurer la gestion administrative de l'unité de travail, et une capacité à lire, présenter et gérer un budget d'unité ou de service.

Formation pratique : 420 heures ou 210 heures

Il s'agit de permettre à la personne en situation de formation :

- d'expérimenter la posture de cadre ou de responsable et la nature des relations professionnelles qui en découlent ;
- d'acquérir une vision globale des fonctions et attributions liées au rôle d'encadrement ;
- de développer des interactions entre les enseignements théoriques et méthodologiques et les situations professionnelles expérimentées sur le terrain.

Conditions d'accès

Travailleurs sociaux (diplômes de niveau 5 et 4) :

- AS, ES, EJE, DEFA, CESF avec ou sans expérience professionnelle ;
- Moniteurs éducateurs et techniciens de l'intervention sociale et familiale, avec 4 ans d'expérience professionnelle dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

Auxiliaires médicaux (diplôme de niveau 5)

- avec 2 ans d'expérience ou exerçant une fonction d'encadrement dans un établissement social ou médico-social.

Professionnels titulaires d'un diplôme, d'un certificat, d'un titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications :

- niveau 5 (BTS, DUT...) avec 3 ans d'expérience ou exerçant une fonction d'encadrement dans un établissement social ou médico-social ;
- niveau 6 (licence professionnelle...).

Professionnels justifiant, par la VAE, de compétences acquises et en rapport direct avec le CAFERUIS.

Procédure d'admission

- Constitution d'un dossier d'admission avec les pièces justificatives relatives aux conditions fixées, un curriculum vitae, les parcours de formation et professionnels et une notice d'orientation ;
- Un entretien permettant d'apprécier les capacités d'analyse, de synthèse et d'expression du candidat ainsi que la correspondance de son projet et de ses centres d'intérêts avec les objectifs de la formation.

Partenaires



Recrutement

En continu :

de janvier à septembre

Entretien de sélection :

sur convocation après réception du dossier de candidature

Allègements

Allègements de 70h (UF2) et 210h (stage) pour les titulaires d'un diplôme de niveau III d'auxiliaire médical ou du travail social

Plus d'infos sur notre site Internet

Certification

UF1 : Production et soutenance* d'un mémoire projet

UF2 : Production et soutenance d'un dossier technique

UF3 : Étude de cas / épreuve orale

UF4 : Étude de cas / épreuve écrite

*Epreuve organisée par la DRDJSCS

Plus d'infos

